

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 21 mars 2016

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil seize, le vingt-et-un mars, à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 9 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 1 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : **Présents** : Mmes Evelyne ROBERT, Rachel GRIVEAU, Aurélie JOUSSET et Séverine
16/03/2016 CRESPEAU, MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Alain MAUPEU,
Date d'affichage : Stephan JONETTE
16/03/2016 **Absent excusé** : M. Jean-Louis LANSIER, a donné pouvoir à R. Griveau

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 16 /02/ 2016
2. Délibérations : Subvention versée au Collège pour séjour montagne
3. Présentation des comptes administratifs
4. Etude de divers devis
5. Informations et questions diverses :
 - Inauguration de l'école et de la cantine

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 16 février 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

08-2016 Subvention pour voyage scolaire

Par courrier du 9 mars 2016, Mme LACROIX et les professeurs du Collège Louis Pergaud de Neung/Beuvron, demandent la participation de la commune au financement d'un voyage scolaire, prévu en mai, dans le cadre du projet pédagogique d'établissement. Deux élèves résidant à La Marolle sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 30 €/élève pour cette sortie.

09-2016 Participation aux frais de séjour Classe de Mer

Les enseignantes de l'école de Montrieux emmènent leurs élèves en Classe de Mer aux Sables d'Olonne en juin 2016. Le prix par enfant s'élève à 360 €. Les communes du RPI La Marolle / Montrieux participeront également aux frais pour partie, afin d'alléger le budget pour les familles.

Le séjour concerne 6 élèves résidant à La Marolle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une participation de 6 x 160 = 960 € à la coopérative scolaire de Montrieux. La dépense sera imputée au compte 6558 (autres dépenses obligatoires).

M. Fassot et Mme Meneau présentent les Comptes administratifs 2015 de la Commune et des budgets annexes. Énumération des lignes comptables assortie de quelques éclairages. Leur vote sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Discussion sur les taux d'imposition qui seront votés lors de la prochaine séance. Le Maire expose au Conseil qu'il faudra envisager une légère augmentation de ces taux car les dotations de l'état vont continuer de diminuer (-13.47 % en 2015 pour La Marolle sur la DGF). Le Conseil est d'accord sur le principe d'augmenter légèrement les impôts locaux (proposition : environ 1 %) plutôt que d'attendre une asphyxie du budget qui obligerait à une augmentation soudaine et importante.

M. Maupeu présente les devis reçus pour la remise en état du petit logement de l'ancien presbytère. Dans l'ensemble les propositions des entreprises sont conformes à ce qui était attendu. Quelques points peuvent cependant être rediscutés pour réduire le coût de l'ensemble qui s'élèverait à environ 15000 € HT.

Le Conseil est d'accord pour engager la rénovation du logement dans cette enveloppe.

Un devis a été également demandé pour arranger la sortie côté parking de la salle des fêtes, car la marche présente des risques de chutes en cas d'inattention. Le devis est accepté par le Conseil.

Mme Griveau présente les devis reçus pour le remplacement des stores dans les classes. Le Conseil donne son accord pour une première tranche d'installation côté cour en stores occultants dans la classe des CM1/CM2.

L'inauguration de la cantine et du nom de l'école se déroulera le vendredi 24 juin à 18h, en présence de MM. Maurice Leroy et Nicolas Vanier. La population et les parents d'élèves seront conviés. L'enseigne est en cours d'élaboration.

La kermesse aura lieu le lendemain à La Marolle, l'association des parents d'élèves ayant choisi d'en tester l'organisation sur un samedi. Elle débutera par la remise des prix.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Le Maire s'est rendu à la réunion organisée à la Communauté de Communes pour rencontrer M. Nicolas Perruchot, vice-président du Conseil Départemental. Lors de cette visite, les maires des communes ont pu exprimer leurs demandes vis à vis du Conseil Départemental.

M. Fassot a soulevé la question de l'avancement du projet de restructuration de l'ancienne maison de retraite, question sur laquelle il a reçu l'appui de M. Guillaume Peltier. M. Perruchot a proposé de programmer une réunion en avril sur ce dossier en y associant Mme Monique Gibotteau, en charge des questions sociales au sein du Conseil Départemental.

2/ Le Maire expose au Conseil qu'il a reçu des réclamations au sujet du brûlage à l'air libre de déchets (verts et divers) par des particuliers. Un rappel à la réglementation s'avère nécessaire.

3/ M. Mardesson rappelle que le Comité des Fêtes a demandé si un local pouvait lui être attribué pour stocker un barnum. L'ancien garage communal pourrait être en partie aménagé à cette fin. Le Conseil donne son accord.

4/ M. Jonette demande dans quelle mesure il peut être attribué des n° de rue. M. Fassot souligne que des procédures précises existent.

5/ Le Maire félicite, au nom du Conseil, la famille Jaffré pour sa réussite au concours du taureau le plus lourd du monde, qui met ainsi à l'honneur les exploitants, ainsi que la commune de La Marolle.

SEANCE LEVEE A 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		